

Retour d'expérience sur la mise en place d'un projet de contrat Natura 2000 De l'élaboration à l'instruction

Laurent Cardin – DDT 78

Sophie Coste-Durieux – animatrice Natura 2000 AEV



Plan

FONDAMENTAUX ET LES GRANDES ETAPES

MONTAGE DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

REALISATION DES OPERATIONS

DEMANDE DE PAIEMENT

EXEMPLES DE CONTRATS DANS LE DEPARTEMENT DES YVELINES

BILAN RETOUR D'EXPERIENCE

Fondamentaux

Durée	5 ans
Bénéficiaires	Personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles: <ul style="list-style-type: none">- Soit le propriétaire- Soit la personne disposant d'un mandat
Éligibilité de la parcelle	<ul style="list-style-type: none">- Incluse au sein du périmètre Natura 2000- Parcelles non déclarées comme constitutives de l'exploitation agricole
Autorité administrative compétente	Préfet et ses services (DDT) chargés de l'instruction
Accompagnement	Structure animatrice Natura 2000

Fondamentaux

1. Type d'opération 7.6.2 « Contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers » au titre de la sous-mesure 7.6 (ou 10.1 combinée) :

- N01Pi - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage
- N02Pi - Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé
- N03Pi - Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N03Ri - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
- N05R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
- N06Pi - Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- N07P - Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles
- N08P - Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec
- N09Pi - Création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R - Entretien de mares ou d'étangs
- N10R - Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles
- N11Pi - Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N11R - Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N12 Pi et Ri - Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
- N13Pi - Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- N14Pi - Restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R - Gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N15Pi - Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- N16Pi - Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- N17Pi - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
- N18Pi - Dévégétalisation et scarification des bancs alluvionnaires
- N19Pi - Restauration de frayères
- N20P et R - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- N23Pi - Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
- N24Pi - Travaux de mise en défense et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N25Pi - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- N26Pi - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- N27Pi - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- N29i - Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage
- N30 Pi et Ri - Maintien ou création d'écrans végétaux littoraux pour réduire l'impact des embruns pollués sur certains habitats côtiers sensibles
- N31i - Réhabilitation et protection de systèmes lagunaires
- N32 - Restauration des laisses de mer

Fondamentaux

Types d'opérations 8.5.1 « Investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers - Volet « Contrats Natura 2000 en forêt » au titre de la sous-mesure 8.5

- F011 - Création ou rétablissement de clairières ou de landes
- F021 - Création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F031 - Mise en œuvre de régénérations dirigées
- F05 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F061 - Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- F08 - Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques
- F091 - Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
- F101 - Mise en défense de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F11 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- F121 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F131 - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F141 - Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- F151 - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- F16 - Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
- F171 - Travaux d'aménagement de lisière étagée

Les grandes étapes

stade	Action
pré-validation du projet	Echanges préalables et validation des projets par les services instructeurs et financeurs (DRIEE, DDT, Région pour FEADER)
	Recherche de budget financement propre
	Formalisation de la demande
montage du contrat	Remplissage du formulaire et assemblage de toutes les pièces de la demande de subvention
	Envoi DDT ou DRIEE selon les départements
Réalisation des actions	Réalisation des bons de commandes / devis
	suivi de la réalisation dans les conditions techniques, financières et de délais prévus par la convention
Demande de paiement	Remplissage du formulaire et assemblage de toutes les pièces de la demande de paiement
	Envoi DDT ou DRIEE selon les départements

La vie d'un dossier

1 Les instances

Composition : Région (autorité de gestion); DRIEE (instructeur en petite couronne/ pilote) ; DDTs (instructeurs en grande couronne)

- a) Le comité technique (CT):
- b) Le comité régional de sélection (CRS)
- c) Le comité régional de programmation (CRP)

La vie d'un dossier

1 Les instances :

a) Le comité technique (CT):

But: Déterminer le volume des futurs contrats Natura 2000 au sein des territoires départementaux en vue d'examiner les besoins et de prioriser la programmation régionale.

Par quel moyen ? Dans un délai d'un mois avant la date du CT, l'animateur fait remonter aux services instructeurs la **fiche projet** : DDT ou DRIEE en petite couronne

La vie d'un dossier

1 Les instances :

b)Le comité régional de sélection (CRS):

But : sélection des dossiers de contrats complets dont le coût raisonnable est justifié, pour présentation au CRP.

A lieu deux fois par an.

Evolution du dossier : le cerfa de demande de subvention est complété, signé, les pièces administratives sont fournies dans un délais d'un mois minimum avant la date du comité.

La vie d'un dossier

1 Les instances :

c) Le comité régional de programmation (CRP)

But : Décisions prises sur le montant de la subvention éligible

- part du montant supporté par le FEADER et l'État (ou autres financeurs publics)
- part d'autofinancement public/pétitionnaire

A lieu deux fois par an, dans un délai d'une semaine après le CRS.

À l'issue de la réunion, le tableau CRP est communiqué aux DDTs attestant la décision du comité sur les dossiers présentés.

DOSSIERS PROGRAMMES

Comité régional de programmation
écrit du 6 au 12 décembre 2018

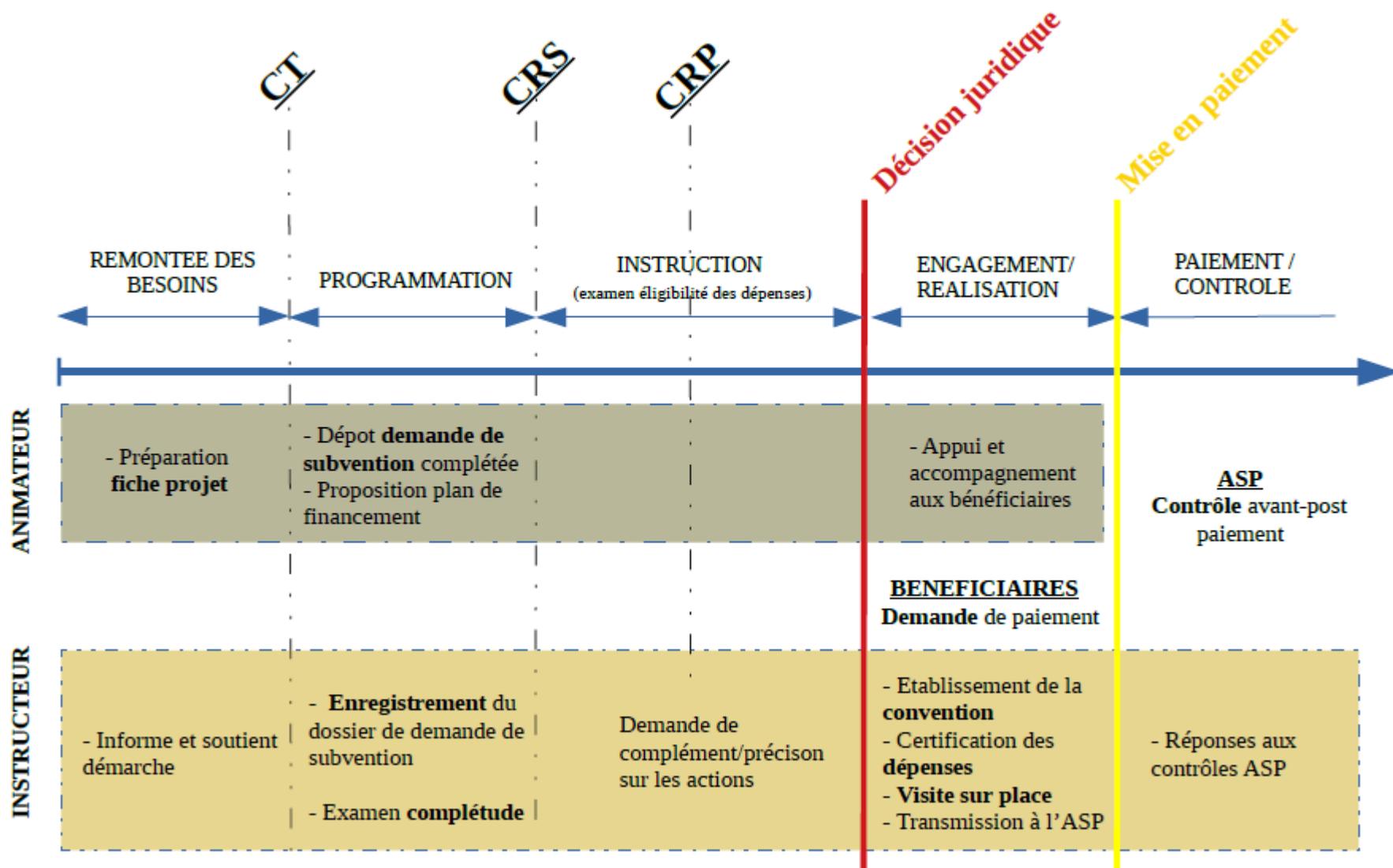
Nom de la sous-mesure : contrats Natura 2000 ni-agricoles ni-forêtiers
Code de la mesure : 7.6.2

4

IDENTIFICATION			PROJET							FINANCEMENT				AVIS				
Nom / Prénoms	Raison sociale	Site Natura 2000	Commune	Dépt	Activité principale	Code descriptif de l'action	Intitulé projet / investissement	Dépense / vote / sous-mesure du projet	Nombre de points	Montant des investissements éligibles retenus	Montant total de subventions proposées	dont part total FEADER	dont part total cofinancements	FEADER-État	État	FEADER-Autofinancement	Autofinancement	Avis de Comité régional de programmation
Romy CAPSALIS	SO	FR 110 2005 - Rivières du Loing et du Lunain	Montceau-sur-Lunain	77	SO	N04R N20P	- Deux fauches d'entretien avec expertise d'une mégaphorbiaie ; - Opération d'élimination du Colémbastar	7.6.2	10	760,00 €	760,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €			Favorable
SO	LAFARGEHOLCIM Gravelats	FR 111 2012 - ZPS des Sources de Malson de Guernes et Fouil de Roissy	Saint-Nicolas- Gareine	78	SO	N23P1	Installation d'un réseau à Starre pierrager	7.6.2	15	16 910,00 €	16 910,00 €	5 455,00 €	5 455,00 €	5 455,00 €	5 455,00 €			Favorable
SO	Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	FR 111 2013 - Sites de Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	93	SO	N10R N23P1	Installation de niches artificielles favorables à la reproduction du Merlu pêcheur d'Europe	7.6.2	15	33 284,25 €	33 284,25 €	16 642,13 €	16 642,13 €			16 642,13 €	16 642,13 €	Favorable
Total										44 954,25 €	44 954,25 €	22 477,13 €	22 477,13 €	5 835,00 €	5 835,00 €	16 642,13 €	16 642,13 €	

Évolution du dossier : aboutit à **la décision juridique (convention)** entre les organismes financeurs et le pétitionnaire

La vie d'un dossier



Montage du dossier de demande de subvention

Le montage du projet doit être mené **de manière concertée** :

- 1 – Fiche projet
- 2 – Demande de subvention si projet adapté
- 3 – Contrat entre le contractant et l'ETAT

Montage du dossier de demande de subvention

1 – Fiche projet

- Présentation synthétique du projet (localisation, nature et intérêt, objectifs des travaux et moyens, actions du DOCOB visées, calendrier, bénéficiaire)
- Description technique et financière (montant et plan de financement)
- Carte de localisation détaillée

Montage du dossier de demande de subvention



Fiche projet de contrat NATURA 2000 IDF

NOM DU SITE NATURA 2000 (DEPARTEMENT) :	Site FR 111 2012 : ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny (78)
INTITULE DE LA MESURE OU DU DISPOSITIF / CODES ACTIONS CORRESPONDANTS :	7.6.2. Contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers N04 R : Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts N20P et R : Chantier d'élimination d'une espèce indésirable N24Pi : Travaux de mise en défense et de fermeture ou d'aménagement des accès N26Pi : Aménagement visant à informer les usagers pour limiter leur impact
ESPECE(S) ET/OU HABITAT(S) VISE(S) :	Reproduction : l'Édionème criard (A133) Alimentation : Bondrée apivore (A072), Pie grièche écorcheur (A338)

1. Présentation sommaire du projet de contrat Natura 2000 :

Localisation du projet : Domaine régional de **Elincourt** - commune de Guernes.

Nature et intérêt du projet de contrat pour le maintien ou le rétablissement des espèces et habitats du site Natura 2000 :

Les pelouses de cette propriété régionale accueillent plusieurs couples d'Édionème criard en période de reproduction. Ces milieux doivent être maintenus ouverts pour conserver leur capacité d'accueil pour la reproduction de l'Édionème criard, mais aussi pour l'alimentation de la Bondrée apivore et potentiellement de la Pie grièche écorcheur.

Les actions de mise en défense et d'information des usagers de l'observatoire permettent de conserver la quiétude de la zone, nécessaire à l'accueil de ces espèces.

Objectif des travaux et moyens mis en œuvre :

- Entretien des milieux favorables à la reproduction de l'Édionème criard par fauche et export de la végétation herbacée, et élimination du buddleia (espèce envahissante).
- Canaliser le public et l'informer de son impact sur les espèces de la Directive « Oiseaux » si les cheminements et aménagements de mise en défense ne sont pas respectés. Les moyens mis en œuvre seront :
 - o Le confortement de la haie se situant entre le site et la route, pour limiter la visibilité et les intrusions ;
 - o Le confortement de la palissade de part et d'autre de l'observatoire : l'actuelle palissade est ajourée, ce qui rend visible le passage entre la route et l'observatoire depuis le site de nidification de l'Édionème se trouvant en contrebas, causant du dérangement et de possible échecs de reproduction ;
 - o La pose d'une barrière pour empêcher le passage par le chemin d'accès au site : actuellement s'y trouve seulement une clôture basse, facile à enjamber ;
 - o La pose d'un panneau d'information pédagogique ;
 - o La pose d'un panneau indiquant le règlement d'accès et d'usage du site.

Nature des actions / Surfaces / Linéaires :

- ✓ **N04 R** : Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts : fauche avec exportation sur 8 ha, tous les ans pendant 5 ans. La fauche à cheval, plus respectueuse du milieu mais plus coûteuse, est pratiquée sur 3 ha, le reste étant fauché mécaniquement.
- ✓ **N20P et R** : Chantier d'élimination d'une espèce indésirable : arrachage du Buddleia sur 13 ha, tous les ans pendant 5 ans.
- ✓ **N24Pi** : Travaux de mise en défense et de fermeture ou d'aménagement des accès : confortement de la haie sur 200 mètres linéaires, renforcement de la palissade sur 50 mètres linéaires, pose d'une barrière.
- ✓ **N26Pi** : Aménagement visant à informer les usagers pour limiter leur impact : pose de deux panneaux.

La localisation et les surfaces concernées sont présentées dans la carte partie 3.

Calendrier de réalisation :

Automne 2016 – 2017 - 2018 – 2019 – 2020 pour la fauche et l'élimination du Buddleia.
Automne 2016 pour la pose de panneaux et le confortement de la haie.
Hiver 2016 pour le renforcement de la palissade.

Bénéficiaire de la mesure :

Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France

2. Description technique et financière :

Montant des travaux éligibles :

Le montant des travaux éligibles au financement Natura 2000 s'établit à **112 639,22 € TTC**.

Plan de financement prévisionnel (présenté par le demandeur) :

- Montant total des dépenses éligibles : 112 639,22 € TTC.
- Montant total HT : 93 866,02 €
- Taux d'aide publique :
 - Part Etat : 15 006,50 € (25% du montant HT en 2016 puis 10% les années suivantes).
 - Cofinancement FEADER : 46 933,01 € soit 50% du montant HT du projet
 - Autofinancement AEV (dotation de la Région) : 50 639,71 € (TVA + 25% puis 40% du montant HT)
 - Total subvention publique : 112 639,22 € TTC.

3. Carte de localisation du projet de contrat (parcelle(s) concernée(s))

- Carte de localisation (pourra être précisée par la suite)



Proposition au comité de sélection des dossiers (élaboré par le service instructeur) :
 Le dossier OSIRIS :
 Il est proposé d'attribuer à (nom du bénéficiaire) une subvention de€ se décomposant comme suit :
 € de l'Etat
 € du FEADER
 € autres financeurs (le cas échéant)

Avant du comité de sélection du ___/___/___ :

Montage du dossier de demande de subvention

2 – Demande de subvention

Un document CERFA à renseigner + pièces justificatives

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à l'administration	Sans objet
Exemplaire original de cette demande d'aide complétée et signée	Tous	<input type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis, attestations, fiches de paie...) et fiches de présentation des dépenses pour les actions réalisées en tout ou partie par le demandeur (annexe 1)	Tous	<input type="checkbox"/>		
Le ou les cahiers des charges relatifs aux actions pour lesquelles la demande de subvention est présentée	Tous	<input type="checkbox"/>		
Plan de localisation des actions du projet (plan cadastral et orthophotoplan si disponible)	Tous	<input type="checkbox"/>		
Attestation de dépôt d'une demande d'autorisation ou de déclaration de travaux	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ⁽¹⁾	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Copie de pièce d'identité ⁽¹⁾	Si le demandeur est une personne physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la pièce d'identité du mandataire et mandat des co-indivisionnaires	Indivisions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas d'un représentant légal, une attestation de pouvoir du signataire l'autorisant à présenter et à signer la demande	Dans le cas d'un représentant légal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K-bis ⁽¹⁾	Si le demandeur est une forme sociétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration en préfecture	Si le demandeur est une association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statuts	Si le demandeur est une association pour une première demande de subvention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Convention constitutive et copie de la parution au JO de l'arrêté d'approbation de la convention constitutive	Si le demandeur est un GIP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dernière liasse fiscale complète ou derniers bilan et compte de résultats approuvés par l'assemblée et rapport du commissaire au compte si il y en a un	Tous si la subvention est supérieure à 23 000 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Document relatif à la situation du demandeur au regard de la TVA (assujettissement ou non/récupération ou non de la TVA)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Si le demandeur est une structure publique ou une association.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Le cas échéant :				
Liste des parcelles cadastrales pour lesquelles est demandée l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Extrait de matrice cadastrale récent et plan cadastral des parcelles concernées	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Montage du dossier de demande de subvention

3 – Contrat entre le contractant et l'ETAT

Une fois la demande de subvention complète (avant passage en Comité régional de sélection)

= une convention signée par l'ensemble des financeurs pour démarrer les opérations de gestion

Réalisation des opérations

- 5 ans pour réaliser les opérations de gestion
- Des opérations qui peuvent durer moins longtemps (ex. mise en place d'un ilot à sternes)
- Des conditions spécifiques dans le cadre d'un contrat forestier ilots de sénescence / arbres sénescents : 30 ans
- Note descriptive des travaux menés

Demande de paiement

Un document CERFA à renseigner + pièces justificatives

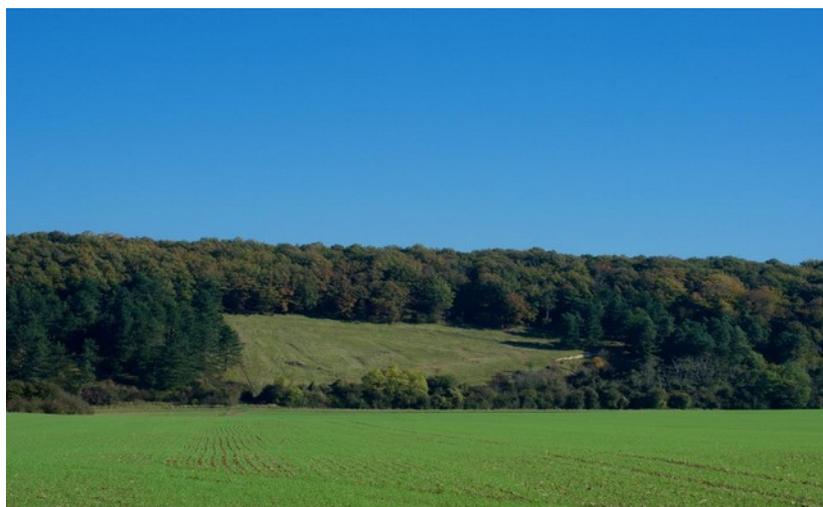
Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à l'administration	Sans objet
Exemplaire original de cette demande de paiement complété et signé	Tous	<input checked="" type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses sur factures ¹	Dans le cas où tout ou partie de l'opération est réalisée en prestation ou sous-traitance	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Pour les frais de sous-traitance et prestations de service, copie de la convention liant le bénéficiaire au partenaire.	Dans le cas où tout ou partie de l'opération est réalisée en prestation ou sous-traitance			<input checked="" type="checkbox"/>
Pièces justificatives des dépenses de rémunération	Dans le cas où tout ou partie de l'opération est réalisée en régie			<input checked="" type="checkbox"/>
Formulaire de confirmation du respect des règles de la commande publique	Si le bénéficiaire est soumis au marché public	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives démontrant le respect de la commande publique (avis de publication de l'appel d'offre, ...)	Si le bénéficiaire est soumis au marché public	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déclaration de début d'exécution de l'opération	Tous, lors de la première demande de paiement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compte-rendu d'exécution de l'opération	Tous	<input checked="" type="checkbox"/>		

¹ Cahier de pâturage	Si le contrat prévoit l'action N03RI – Gestion pastorale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ces pièces doivent être datées, comportées d'opérations distinctes et concerner un exercice financier précis (à l'exception des dépenses de sous-traitance)	Déclaration des organismes que les dépenses de sous-traitance sont effectuées par un prestataire ou sur un barème.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ¹	Tous	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Annexe 1 dûment complétée	Dans le cas de dépenses sur factures (prestations de service ou frais de sous-traitance)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annexe 2 dûment complétée	Dans le cas de dépenses de rémunération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Annexe 3 dûment complétée	Dans le cas de dépenses de frais de déplacements	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
Annexe 4 dûment complétée	Dans le cas de dépenses sur barème	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Annexe 5 dûment complétée	Dans le cas de demande de coûts indirects	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Annexe 6 dûment complétée	Dans le cas de dépenses d'amortissement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Annexe 7 dûment complétée	Dans le cas de recettes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Annexe 8 dûment complétée	Tous			

¹ Le RIB n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu du guichet unique. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB du compte sur lequel l'aide doit être versée

Exemples de contrats dans le département des Yvelines

- 2016 - 2020 :
 - Forêt régionale de Rosny sur Seine : gestion des pelouses calcaires par fauche annuelle
67 500,00 € (13 500 € / an)



Exemples de contrats dans le département des Yvelines

AVANT



PENDANT LES TRAVAUX



APRES



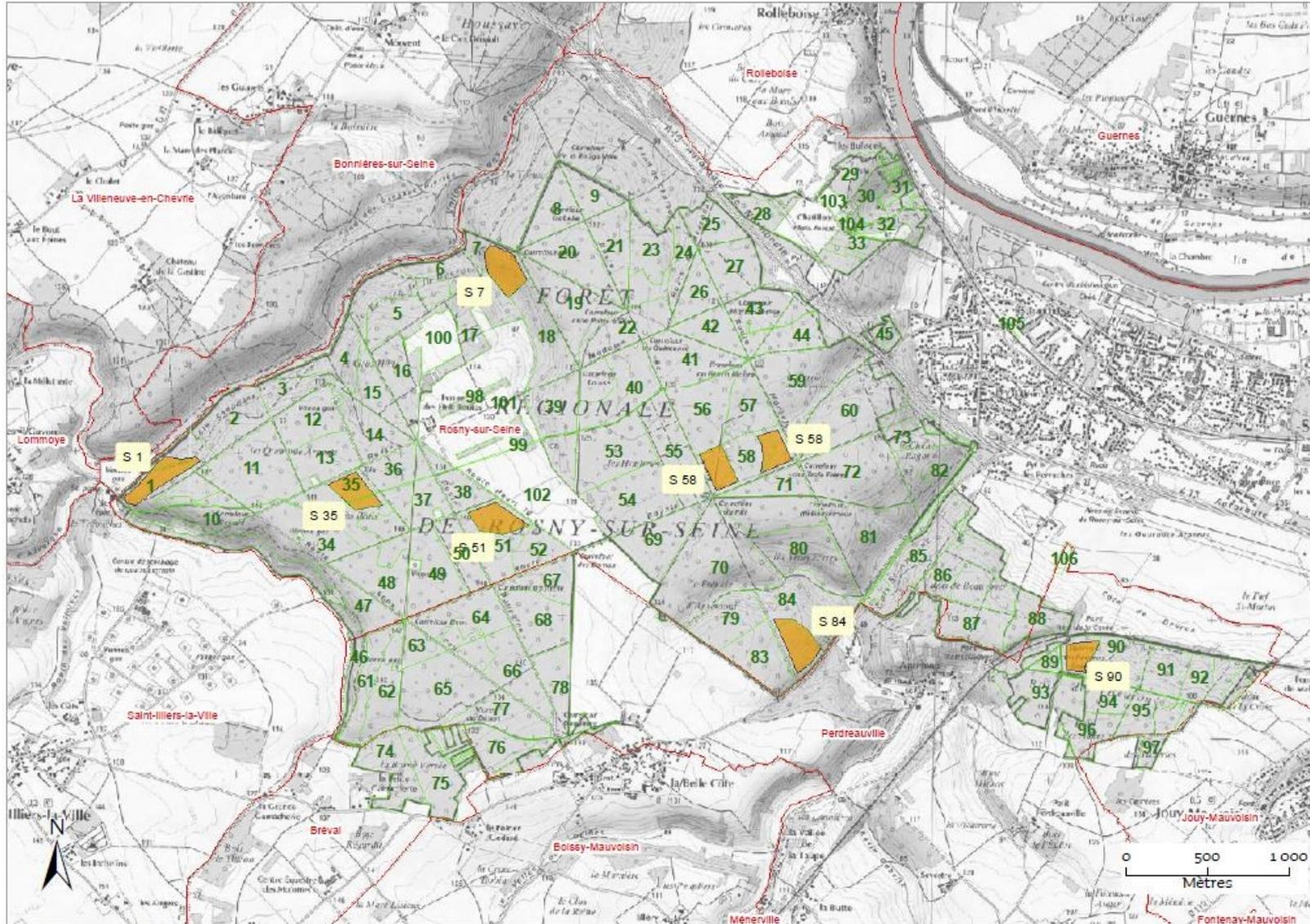
Exemples de contrats dans le département des Yvelines

- 2017 (durée de 30 ans): Forêt régionale de Rosny sur Seine : création d'îlots de sénescence – 64 935 €



Forêt Régionale de Rosny

Situation des îlots de senescence N2000



Légende

-  parcellaire forestier
-  îlots de senescence
-  Communes



Exemples de contrats dans le département des Yvelines

- 2019: Lafarge Sandrancourt - réhabilitation du radeau à sternes – 13 092 €



Bilan retour d'expérience

- Bien se renseigner en amont sur la faisabilité du contrat
- Attention à la durée de montage d'un dossier
- Grand nombre de documents justificatifs à fournir
- Réaliser les demandes de paiement au fur et à mesure de l'avancée du contrat 5D
- Exigence des contrôles ASP (vérification de la conformité à toutes les étapes de la vie du dossier tracée dans l'outil OSIRIS), délais de paiement